2802
ob Tontin 2 1790
1790

25

Motions

Proposition d'un Monument à élever dans la capitale de la France pour transmettre aux races futures l'époque de l'heureuse révolution que la renaissance sous le regne de Louis XVI

24 pages 8°

Le vieillard plein d'illusions demande qu'on supprime la statue de Louis XIV sur la Place des Victoires et qu'on la remplace par celle de Louis XVI
Louis XVI

1790

THE NEWBERRY LIBRARY

FRC.3.25110

Case
FRC
22850

A LA
NATION FRANÇAISE
ASSEMBLÉE.
PROPOSITION
D'UN
MONUMENT.

25110

PROPOSITION

D'UN

MONUMENT

A élever dans la Capitale de la France, pour transmettre aux races futures l'époque de l'heureuse révolution qui l'a révivifiée sous le regne de Louis XVI;

Par le Chevalier DE MOPINOT, Ingénieur à la suite des Armées, & Lieutenant-Colonel au Régiment Dauphin, cavalerie.

**
** **
** ** **
** ** ** *
* ** ** ** * * *

A PARIS, chez LAURENS *junior*, Libraire-Imprimeur de la NATION, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins, n°. 37.

1790.

AU LECTEUR.

[L'Auteur, , qui propose l'érection de ce monument, croit devoir se faire connoître.]

JE suis presque octogénaire.

Pendant ma longue carriere, j'ai continuellement employé ma fortune, ma plume & mon épée, au service de la nation & de son roi.

La fortune que je tenois de mes peres, je l'ai entièrement consommé au service militaire; il ne me reste qu'une très-médiocre subsistance, mais très-honorable, & que je crois avoir méritée; je la tiens de la reconnoissance de la nation.

Ma plume m'a procuré la satisfaction d'avoir donné des ouvrages utiles aux manœuvres, aux loix, au service, à l'instruction militaire, celle d'être membre honoraire de quelques académies, & particulièrement celle d'avoir fait abolir, par un mémoire imprimé, la loi barbare qui condamnoit à la mort les soldats Français déserteurs.

Des fatigues & des périls pendant les deux dernieres guerres, ma santé & mes forces sont peu altérées : je suis seulement privé de l'usage libre de la main gauche brisée d'un coup de feu, & je ressens quelques douleurs en certain tems dans les parties de mon corps qui ont le plus souffert, lorsque je fus emporté & enterré par l'effet d'une mine, faisant le service d'ingénieur au siège de Berg-op-zoom.

Dès les premiers momens des agitations présentes, ma santé & les forces qui me restent, m'ont permis de me porter tous les jours de toute part, courant de grands risques, dans l'intention d'être observateur utile, à prévenir, à suspendre & à arrêter les plus grands maux.

Aujourd'hui, ayant tout lieu de compter sur le succès de la révolution qui rend le trône des rois des Français à jamais illustre & stable, & la nation française entierement libre sous l'observation de ses propres loix, soutenues par la puissance royale : aujourd'hui, dis-je, j'emploie ma plume à présenter dans cet écrit l'idée d'un monument utile, & en même-tems celle de la destruction d'un monument

inutile qui a causé de grands maux à la nation, & qui pourroit en causer encore, si on le laissoit subsister.

A LA
NATION FRANÇAISE
ASSEMBLÉE.

Proposition d'un monument à élever dans la capitale de la France, pour transmettre aux races futures l'époque de l'heureuse révolution qui l'a revivifiée sous le règne de Louis XVI.

LE roi des Français, Louis XVI, excité, conduit & trompé par ses ministres & ses conseils, marchoit avec confiance vers le despotisme, sur les traces des rois ses prédécesseurs.

Des obstacles adroitement établis l'empêchoient de voir lui-même son peuple, & l'entendre.

Cependant ce peuple étoit courbé & malheureux sous le terrible empire de quelques tyrans, qui, en son nom, le dépouilloient

& vouloient le forcer à souffrir l'esclavage.

Enfin, ce peuple Français, trop noble pour tomber sous le poids de ses chaînes, se releve, s'arme de toutes parts, devient fort, furieux, cruel, & les mains teintes du sang de quelques coupables, demande son roi.

Au moment de cette magnifique insurrection de vingt millions d'hommes, Louis XVI se détermine à franchir les barrieres qui le retiennent dans son palais : plein de confiance dans ses propres sentimens & dans sa nation, il en sort, & se jette, avec assurance, dans les bras des citoyens de Versailles, qui, armés, le conduisent & l'escortent, en sujets sages & valeureux, jusqu'aux portes de Paris, où ils le remettent à ses habitans.

Louis entre dans la capitale de son royaume, passe sous les yeux de huit cents mille hommes, dont deux cents mille étoient armés, & qui tous le reçoivent avec un noble & respectueux silence.

Il arrive au centre de cette ville immense, & se présente aux principaux citoyens assemblés ; il leur parle en roi qui a été trompé, qui desire de ne plus l'être, & qui veut rendre les Français heureux.

Ces sentimens qu'on espéroit & qu'on desiroit, passent rapidement de bouche en bouche, & dans l'instant, l'amour naturel des Français pour leurs rois, se renouvelle en faveur de Louis XVI par des acclamations unanimes, qui ne tarderent pas à se faire entendre, & à se répéter jusqu'aux extrémités de la France.

Depuis cet éclatant moment où le roi a connu son peuple, & où le peuple a connu son roi, l'assemblée nationale ayant enfin le monarque pour chef & pour guide, travaille à remédier aux malheurs présens, & à établir, sur des fondemens solides, des loix sages soutenues de la puissance royale & nationale réunies.

Nous le voyons, le plan de ce grand ouvrage si intéressant pour tous les peuples. Il est tracé, il se discute, il se perfectionne; ce qui est déja statué, ce qui est près à l'être, semble être le fruit de l'expérience de tous les siècles qui nous ont précédés, & des lumieres de tous les philosophes de la terre rassemblés devant le trône du chef des Français.

Par ces loix, les Français seront un peuple noble, puissant & heureux; ces loix

assureront à leur roi & à sa postérité pendant la durée des siècles, la jouissance tranquille & glorieuse du commandement sur vingt-quatre millions d'hommes libres.

Ce grand changement, ce changement si utile à l'humanité, ce changement que tous les hommes desiroient, & qu'ils n'osoient espérer, a frappé la France d'étonnement & d'admiration ; ce vaste royaume a unanimement reconnu que ce changement ne pouvoit être que l'effet de la volonté bienfaisante de l'Etre suprême : la nation entiere vient de se rassembler dans tous les temples destinés aux prieres qu'on lui adresse, & aux actions de graces qu'on lui rend ; et, les mains élevées vers le maître de l'univers, lui a rendu ses devoirs d'adoration et de remercîment, par des chants d'alégresse, et des promesses de s'efforcer de se rendre digne de la continuation de ses bienfaits.

Transmettons à la postérité l'époque de cette heureuse révolution.

Le moyen le plus certain qui soit entre les mains des hommes de parler aux races futures, est d'employer l'art de la sculpture.

Le

Le sculpteur exerçant son art sur des matières dures, solides, incorruptibles, les pierres, les marbres, les métaux, ne craint pour ses ouvrages ni les attaques des insectes, ni la dent des animaux ; ils bravent l'air, le froid, le chaud, la pluie, les orages, la durée des tems ; il faut des secousses fortes, des chocs violens pour les renverser & les briser ; brisés même, ils portent encore aux siècles futurs des traces sensibles des hommes qu'ils ont représentés, & la mémoire des actions, des vertus, des événemens qui ont donné lieu à ces représentations.

Lorsque les peuples ont voulu donner des marques publiques, sensibles & durables de leur respect, de leur reconnoissance, de leur vénération, de leur adoration, soit à leurs semblables, soit à leurs dieux ; lorsqu'ils ont voulu transmettre aux siècles futurs la mémoire des grands événemens, c'est à la sculpture qu'ils ont eu recours ; les héros, les dieux ont toujours été ainsi célébrés ou adorés ; cet usage est de toute antiquité, & il est invariable : l'Egypte, la Grèce, Rome offrent encore aujourd'hui à nos regards les héros qui les ont commandé,

servi & illustré, avec l'expression de leurs actions.

Les statues des rois & des héros de la France ne se voyoient que dans nos temples sur leurs tombeaux ; enfin, à l'imitation des anciens peuples, elles commencent à être élevées dans les places publiques ; Henri IV est le premier de nos rois qui a paru digne de cet honneur national ; sa statue fut élevée le 23 août 1614, sur le lieu le plus fréquenté de la capitale, quoique ce grand roi n'existât plus. Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, ses successeurs, profitant de quelques momens éclatans de leur règne, ont obtenu, ou se sont attribués le même honneur.

Les statues, les monumens magnifiques exposés aux regards publics en l'honneur des Romains, qui, par leurs actions, se rendoient dignes de ces grandes récompenses, ont puissamment contribué à rendre le titre de citoyen romain aussi éclatant que celui de roi.

C'est la vue de la statue d'Alexandre-le-Grand qui échauffa l'ambition de César ; elle développa en lui des talens & des ver-

tus qui l'ont placé au-dessus des héros qu'il voulut imiter.

La statue érigée dans la ville de Gênes au maréchal de Richelieu son libérateur, a de même animé l'ambition du marquis de la Fayette ; il a passé les mers pour secourir un peuple prêt à perdre ce qui lui restoit de liberté ; il est devenu un des principaux coopérateurs du passage difficile que ce peuple a fait de l'oppression à l'indépendance ; nous le voyons aujourd'hui, placé au centre du royaume, employer avec le plus grand zèle ses vertus & ses talens pour arrêter les orages affreux qui menaçoient également & le trône & la nation, & pour rendre un peuple à son roi, & un roi à son peuple.

C'est la vue de la statue d'Henri IV qui rappelle à ses descendans qu'ils doivent aimer une nation qui les aime ; c'est elle qui a porté Louis XVI à chercher continuellement un Sully qui l'aidât à rendre les Français heureux.

C'est ce grand effet des statues élevées à la mémoire des hommes utiles, vivement senti par ce monarque, qui l'a porté à établir, dans la galerie qui réunit le palais du

Louvre à celui des Tuileries, un musée, où seront rassemblées les statues des Français, qui, dans tous les états, ont servi & illustré la France. Depuis plusieurs années, par ses ordres, on travaille à donner à cette immense galerie la solidité, les jours, les commodités, les ornemens & la magnificence convenables : pendant ce tems, les plus habiles sculpteurs sont en activité ; déja les statues de Turenne, de François-de-Paul, de Sully, de Duquesne, de Descartes, de Daguesseau, de Luxembourg, de Montesquieu, de Vauban, de Racine, de Villars, de Fénélon, de Vendôme, de Bossuet, &c, sont exécutées avec une vérité de ressemblance, de caractère & d'action, qui, en faisant connoître les Français illustres qu'elles représentent, honoreront & conserveront les noms des artistes qui ont formé ces intéressantes ressemblances.

Louis XVI qui, reconnoissant que les encouragemens de l'honneur sont tout-puissans sur les Français, établit dans sa capitale ce musée superbe, qui semble devoir être le fondement de la grandeur future de la nation.

Louis XVI qui, craignant de n'avoir pas

encore trouvé un Sully, rassemble près de lui les hommes les plus éclairés & les plus vertueux de toutes les parties de la France, fait entre leurs mains l'abandon d'une puissance que ses prédécesseurs avoient acquise pendant plus de huit cens ans de règne, & lui avoient transmise; qui travaille avec eux à créer de nouvelles loix qui puissent rendre les Français libres & heureux; qui ne se réserve que l'honneur & la puissance de les faire observer.

Dans ce moment présent, la nation française assemblée ne doit-elle pas statuer qu'il soit élevé au plus grand & plus sage des souverains (Louis XVI), un monument qui éternise son nom & sa gloire, qui retrace sans cesse à ses successeurs & à la nation française ce que doit être un roi des français, ce que doivent être des Français soumis à un roi?

C'est à la nation française à élever, dans sa capitale, un grand & premier monument au despotisme détruit, & à la renaissance des loix & de la liberté; elle le doit à l'Etre suprême; elle le doit à son roi; elle le doit à elle-même; elle le doit à l'humanité entière.

Dans ce siècle, Pierre-le-Grand, empereur des Russies, a régénéré sa nation, & il existe dans la capitale de ce vaste empire un monument qui transmettra en caractères intelligibles & ineffaçables la mémoire de ce grand changement; & ce sont des artistes français, appelés par cette nation renaissante au fond du nord, qui l'ont composé & exécuté..... Ces hommes, ces génies, ces artistes français, que l'Europe admire & emploie, sont prêts à immortaliser l'aurore des beaux jours qui vont revivifier l'empire français.

De l'emplacement d'un monument public.

Un monument public à élever dans une ville, doit l'être à-peu-près dans son centre;

Doit l'être dans l'endroit nécessairement le plus fréquenté, & vers lequel plusieurs rues aboutissent;

Doit être isolé & environné, à égales distances, de bâtimens réguliers & majestueux.

Du point central de son élévation aux bâtimens qui l'environnent, la distance ne doit pas excéder quinze à vingt toises, afin

que le peuple ressente continuellement l'effet utile que cet objet peut faire sur ses sens, en le voyant nécessairement de près.

Il doit être dans une élévation proportionnée au regard naturel de l'homme, pour que, voulant le considérer, il ne soit pas forcé d'élever sa vue si haut qu'elle ne puisse pas en même-tems guider sa marche.

Il doit être composé de sorte, qu'il exprime de la façon la plus digne, la plus intelligible & la plus énergique, pourquoi & en mémoire de qui & de quel événement il a été exécuté.

Examen de l'emplacement des monumens publics qui existent dans Paris, à la mémoire de nos rois.

La statue équestre du roi Henri IV, est la mieux placée : elle est élevée dans une esplanade que forme la pointe de l'isle du palais, qui s'avance dans le lit de la riviere, au point où les deux bras qu'elle divisoit se réunissent ; position qui fait voir cette statue des six quais qui aboutissent au Pont-Neuf, passage qui est très-fréquenté, où elle est un ornement intéressant & magnifique, sans l'embarrasser.

La statue équestre de Louis XIII est élevée dans une place quarrée de soixante-douze toises de face ; composée de trente-six pavillons, neuf à chaque face, tous d'une même ordonnance, formant au rez-de-chaussée une suite d'arcades fort basses : elle a la représentation d'un grand cloître de moines chartreux ; & cette triste enceinte est cachée à l'extrémité de Paris dans le coin le moins fréquenté ; & on n'y pénètre que par une porte qui ne paroît être que celle de l'hôtel d'un particulier modeste.

La statue équestre de Louis XIV est élevée dans un vaste octogone formé par des bâtimens uniformes, d'une architecture magnifique ; mais elle est à l'extrémité de Paris ; elle n'a d'ouverture que par la rue Saint-Honoré ; & par cette situation, elle n'est fréquentée que par ceux qui l'habitent.

La statue équestre de Louis XV est élevée dans un espace immense, qui, suivant le plan, formera la place la plus magnifique de celles qui existent en Europe ; mais elle est hors de Paris.

Observations

Observations importantes sur le monument de la place des Victoires.

Il existe de plus une place nommée (Place des Victoires) ou des Quatre Nations ; c'est la seconde qui est à la mémoire de Louis XIV, & qui, par cette raison seule peut paroître inutile.

Cette place est au centre de la partie de Paris la plus peuplée, la plus commerçante, la plus en mouvement ; six rues y viennent aboutir, & cette situation la rend nécessairement très-fréquentée ; son plan décrit un cercle parfait de quarante toises de diamètre entouré de bâtimens d'une même symmétrie, ornés d'un ordre ïonique en pilastres.

Dans le centre de cette place, sur un piédestal de vingt-deux pieds de hauteur, est la statue pédestre du roi Louis XIV, couvert des habits pacifiques qu'il portoit dans l'église de Rheims, lorsqu'il y fut sacré & couronné en 1654.

Devant cette statue est à ses pieds un Cerbère, & derriere est la Victoire, qui, montée sur un globe, met, en 1686, une couronne de laurier sur sa tête, couverte d'une longue & épaisse perruque.

Toutes ces figures font ensemble un grouppe de treize pieds de hauteur, laquelle ajoutée à la hauteur de vingt-deux pieds du piedestal, forme un monument de trente-cinq pieds d'élévation, hauteur qui exigeroit une place d'un diamètre de quatre-vingt toises au moins, pour que le monument soit vu à une distance convenable.

Ce monument, mal composé, trop élevé, inutile, puisqu'il en existe un plus sage & plus magnifique dédié au même monarque à l'extrémité de la même rue : ce monument, dis-je, a de plus sur les quatre corps avancés du soubassement qui sert d'empattement au piedestal, autant de statues de douze pieds de proportion diversement habillées, dans des attitudes d'hommes humiliés, ou furieux, qui sont attachés par des chaînes énormes, qui semblent leur donner le désespoir de sortir de l'esclavage & de se livrer à la vengeance..... Ces statues ont près d'elles des armes, des couronnes, des diadêmes épars & brisés, qui désignent les nations domptées, dépouillées, humiliées, enchaînées par le roi Louis XIV, sous les pieds duquel elles ne figurent que des esclaves traînés à la suite de sa marche triomphale.

Un français, issu de ces antiques races qui ont signalé leur courage dès la naissance de la monarchie, ébloui par les grandes actions du roi Louis XIV, & glorieux des rapides & vastes conquêtes de ce monarque, auxquelles il avoit eu part (François, vicomte d'Aubusson de la Feuillade, colonel du régiment des gardes-françaises, pair & maréchal de France), dans son ivresse d'amour pour son roi & pour la gloire, éleva à ses dépens ce monument; & pour perpétuer la mémoire de sa sensibilité aux triomphes & aux succès de la nation, il voulut, par son testament, que le chef de sa maison fût chargé de l'entretien de ce monument; tous les vingt-cinq ans il doit, à ses dépens, faire redorer le grouppe avec le même soin que la premiere fois; & de cinq ans en cinq ans, le 5 septembre, jour de la naissance du roi Louis XIV, sur la visite qu'en font pompeusement les prévôt des marchands & échevins de la ville de Paris, accompagnés d'un architecte, il doit réparer ce qui paroît défectueux; & à cette époque présenter au roi régnant une médaille d'or de la valeur de 600 liv. frappée au coin de ce monument, & quantité de

médailles d'argent au même coin au corps municipal de la ville de Paris.

Le délire d'un militaire, qui ne connoît que son roi & l'épée qu'il porte pour le servir, ne doit pas être une loi pour le roi régnant, pour la nation, pour la maison d'Aubusson.

Un souverain, qui soutient une guerre qu'il croit juste contre un souverain qui l'attaque, s'il a la force de le vaincre, peut, sans doute, s'approprier, autant qu'il le peut, les terres conquises sur son aggresseur ; certainement il doit affoiblir son ennemi en s'aggrandissant ; c'est un juste dédommagement du sang que ses sujets ont versé, & des dépenses qu'ils ont été forcés de faire pour soutenir la guerre.

Mais un souverain victorieux est-il sage ? mais est-il prudent ? mais ne renonce-t-il pas à la paix qu'il doit desirer ? & ne prépare-t-il pas le malheur de nouvelles guerres, s'il a l'orgueil d'élever des monumens permanens d'humiliation, qui doivent entretenir le foyer de la haine & de la vengeance dans le cœur des nations dont il a triomphé ?

Les regrets d'une perte s'affoiblissent avec

le tems, souvent elle se répare : mais le sentiment de la haine, celui de la vengeance, s'irritent de jour en jour, & ne s'effacent jamais.

Ferdinand de Tolède, duc d'Albe, gouverneur des Pays-Bas, éleva en 1571, dans la citadelle d'Anvers, qu'il avoit fait construire, sa statue foulant sous ses pieds la nation qu'il venoit d'affoiblir & d'humilier dans des combats heureux ; ce triomphe imprudent irrita les Flamands, alluma le feu de la haine & de la vengeance : celui de la liberté les arma tous ; & bientôt la citadelle fut renversée, cette statue brisée, & des débris, il en sortit des canons qui aiderent ce peuple foible, mais outragé & courageux, à redevenir un peuple libre après cinquante années de combats terribles contre la monarchie espagnole, la plus puissante & la plus riche de l'univers, qui n'a pu encore se relever des pertes qu'elle a faites, & du sang qu'elle a versé dans cette révolution.

N'avons-nous pas toujours été irrités de la présence des commissaires anglais à Dunkerque ? Combien de fois n'avons-nous pas demandé la guerre, pour forcer l'Angleterre

à cesser cet appareil de triomphe sur le roi Louis XIV, dompté & trop humilié ?

Quoi ! ce monument insensé érigé dans la capitale de la France, par un guerrier imprudent, à l'orgueil triomphant du même roi Louis XIV, monument qui nous a déja coûté tant de sang & tant d'humiliations, existe encore aux regards des étrangers qui ne peuvent le rencontrer sans ressentir un mouvement profond d'indignation & de vengeance.

Nation française, assemblée dans ce moment, monarque qui êtes assis sur le trône qu'occupa Louis XIV ! n'attendez pas que quelques peuples, représentés indignement enchaînés aux pieds d'un roi des Français, entrant victorieux dans Paris, ne mettent en pièces ces outrageantes représentations, & n'exercent une cruelle vengeance sur la superbe cité, dont les chefs, depuis plus d'un siècle, s'occupent avec tant de pompe, d'attention & de dépenses à maintenir la solidité & l'éclat d'un monument qui les offense ; tandis que celui qui est érigé à la mémoire du grand Henri, est abandonné, & s'enfouit sous les débris & les ruines qui l'environnent.

Nous étions divisés en plusieurs corps, qui chacun avoit des titres, des prétentions, des intérêts, des loix même qui nous forçoient à être ennemis les uns des autres, & à craindre de tomber sous le despotisme d'un seul : assemblés près du trône, nous voilà tout-à-coup entièrement & unanimement réunis en un seul corps de nation libre, avec des loix continuellement soutenues & améliorées sous le commandement & la puissance d'un roi.

Signalons cette heureuse révolution, qui nous assure la paix & la force intérieure, en faisant connoître aux nations qui nous observent, que nous desirons que cette paix règne de toutes parts. Hâtons-nous de détruire ce monument de la place des Victoires ; & sur ses débris, élevons-en un nouveau qui soit à la gloire que mérite la nation française & son roi Louis XVI, & qui fasse connoître aux peuples & à leurs chefs le prix des bonnes loix, de la liberté & de l'union.

La place est faite ; le produit de la destruction de l'ancien monument fournira à la dépense du nouveau ; & en donnant au

concours sa composition, nos sculpteurs, nos meilleurs de l'Europe, trouveront ou d'eux-mêmes, ou par les idées & les lumières des académies & des citoyens, les moyens de le rendre magnifique & expressif.

F I N.

412